



INSTITUT DES SCIENCES
JURIDIQUE & PHILOSOPHIQUE
DE LA SORBONNE - UMR 8103



L'histoire disciplinaire du droit public a été, et est encore, l'histoire de spécialisations, d'autonomisations, de replis identitaires. Spécialisation des disciplines du droit public entre elles. Spécialisation du droit public face aux autres disciplines scientifiques. Le sujet des frontières disciplinaires du droit public n'est pas nouveau.

Le caractère novateur de la journée d'étude apparaît dans l'approche proposée. Elle vise à regrouper les réflexions critiques sur les frontières disciplinaires internes et externes du droit public, soit dans et hors du droit. Elle aspire à créer un espace d'échanges de points de vue sur les enjeux qui entourent les frontières disciplinaires du droit public. Elle vise à créer un dialogue et à donner des clefs pour être en mesure de se lire et de se comprendre par-delà les autonomies disciplinaires.

L'articulation de la discipline juridique et des autres disciplines permise par l'interdisciplinarité renouvelle la réflexion sur des objets de recherche classiques du droit public et apporte un éclairage nouveau sur des enjeux contemporains transversaux. La journée est l'occasion d'opérer une réflexion sur les méthodes de recherche qu'implique la pensée interdisciplinaire du droit public. Elle amène à réfléchir aux enjeux du pluralisme méthodologique pour mettre en place une collaboration ambitieuse entre juristes, politologues, sociologues et philosophes et à la façon d'éviter les écueils d'une interdisciplinarité mal réalisée. Pour les juristes, cette réflexion est également l'occasion de s'interroger sur la discipline du droit public elle-même et sur les méthodes qu'elle mobilise aujourd'hui.

La journée d'étude associe deux groupes de recherche de l'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne (UMR 8103 CNRS), le CERAP et le CSC&L

Les frontières disciplinaires du droit public

Regards critiques et interdisciplinaires

11 septembre 2024 - Salle 6 du Centre Panthéon

Sous la direction scientifique de Mathilde Lopez-Derouault, Aurélia Friès--Flaubert et
Xavier Dupré de Boulois



12 place du Panthéon, 75005 Paris

Entrée sur inscription
<https://ypl.me/wuM>

Matinée

Sous la présidence de Lucie Cluzel-Métayer
Professeure à l'Université Paris Nanterre

Introduction

9h. *Allocution d'ouverture*

Aurélia Friès--Flaubert, doctorante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et à l'Université Laval,
et Mathilde Lopez-Derouault, doctorante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

9h15. *Les frontières disciplinaires du droit public dans le discours de Léon Duguit*

Mathilde Lopez-Derouault, doctorante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Discutant : Fabrice Melleray, Professeur des universités à Sciences Po

Première partie - Regards critiques sur les frontières internes des disciplines du droit public

Une problématique classique

9h45. *Évolutions de la théorie de l'État et du déplacement de ses frontières avec le droit constitutionnel*

Guillermo Arenas, docteur en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Discutant : Dominique Rousseau, Professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

10h15. *La liberté d'expression au prisme des frontières du droit public*

Merwane Benrahou, doctorant à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Discutant : Xavier Dupré de Boulois, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

10h45. Débat et pause

Une problématique renouvelée

11h15. *Existe-t-il une autonomie disciplinaire du droit des collectivités territoriales ?*

Rémi Poirot, doctorant à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Discutant : Olivier Renaudie, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

11h45. *L'environnementalisation du droit des collectivités territoriales : perspectives sur l'intégration inachevée de deux branches du droit autonomes*

Ana Guarnaluse, doctorante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Discutante : Laetitia Janicot, Professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

12h15. Débat et déjeuner

Après-midi

Sous la présidence d'Olivier Renaudie
Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Deuxième partie - Regards critiques et interdisciplinaires sur les frontières externes du droit public

L'interdisciplinarité inhérente à l'étude de certains enjeux

14h. *La transposition de la police administrative dans l'espace numérique : quelle place pour le droit public ?*

Julien Lancelin, doctorant à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Discutante : Lucie Cluzel-Métayer, Professeure à l'Université Paris Nanterre

14h30. *Droit de la santé publique : dialogue(s) entre les sciences*

Éléonore Masson, doctorante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Discutante : Diane Roman, Professeure à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

L'interdisciplinarité en apprentissage : faire dialoguer le droit public et les autres disciplines

15h. *L'espace humanitaire des ONG au Mali : une approche croisée de droit public et de science politique*

Camille Haye, doctorante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Julien Antouly, doctorant à l'Université Paris Nanterre
Discutant : Xavier Philippe, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

15h30. Débat et pause

La pratique de l'interdisciplinarité dans les facultés de droit

16h. *Une philosophie de la frontière : l'école de Bruxelles*

Lucas Morinière, docteur en droit de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
Discutant : Pierre Brunet, Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

16h30. *L'utilisation des savoirs externes dans les thèses de droit public de Paris 1 : réflexions sur les méthodes de recherche en droit public*

Aurélia Friès--Flaubert, doctorante à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et à l'Université Laval
Discutante : Véronique Champeil-Desplats, Professeure à l'Université Paris Nanterre

17h. Débat conclusif et fin de la journée